

# Inde : les enfants esclaves

## Partage international n° [185](#) - Février 2004

Selon les ONG (organisations non gouvernementales) travaillant avec le gouvernement indien, la pauvreté endémique touchant de grandes régions du pays alimente un immense marché du travail des enfants, au profit des gangs de trafiquants bien organisés.

Sur les 20 millions d'enfants indiens supposés travailler, la moitié sont employés comme domestiques et emprisonnés chez leurs employeurs ; ils endurent harcèlements et abus, incluant le viol et la torture. Nombre d'entre eux sont prostitués par leurs employeurs (habituellement de nouveaux « jeunes professionnels »). Un salaire de 100 roupies par mois (environ deux euros) est parfois promis, mais rarement versé.

En 1986, le gouvernement indien a promulgué un décret pour la protection des enfants qui travaillent, mais il ne s'applique pas aux enfants de moins de 14 ans puisqu'ils sont employés illégalement. Manquant de protection légale, ces enfants asservis - certains n'ont que six ans - ont bien peu de chance d'échapper à leur esclavage.

*Childline*, une ONG britannique ayant installé des réseaux d'aide à Bombay et à Delhi à la fin des années 1990, ne recevait que peu de plaintes, les enfants les plus en danger n'ayant pas accès au téléphone ou ne sachant pas s'en servir. Mais le

gouvernement désigna cinq ONG afin de remédier à la situation, et actuellement plus de 3 000 appels, souvent anonymes, sont enregistrés chaque mois, permettant d'identifier les enfants les plus vulnérables et ceux ayant besoin d'une aide urgente.

L'intérêt des médias secoue peu à peu l'inertie de la police et des autorités locales, mais les méthodes utilisées afin d'aider ces enfants et leur rendre réparation restent laborieuses et inefficaces. Lorsqu'un cas passe en justice, le paiement compensatoire pour maltraitance atteint la somme dérisoire de 10 000 roupies (230 euros) ; et un membre officiel du Bureau pour la protection de l'enfance de Delhi a confirmé qu'aucun employeur responsable de maltraitements n'a encore été emprisonné à ce jour.

Inde

**Sources** : The Independent, G.-B.

**Thématiques** : [Sciences et santé](#), [Société, politique, Économie](#)

**Rubrique** : [Les priorités de Maitreya](#) (« Pour aider les hommes dans leur tâche, Maitreya, l'Instructeur mondial, a formulé certaines priorités. Assurer à tous un approvisionnement correct en nourriture ; procurer à tous un logement convenable ; fournir à tous soins médicaux et éducation, désormais reconnus comme un droit universel. » Le Maître de Benjamin Creme, Partage international, janvier 1989. Dans cette rubrique, notre rédaction aborde les questions relatives aux priorités énoncées par Maitreya et présente des expériences orientées dans cette direction.)